



Déclaration Liminaire aux CAPL des 6 et 13 novembre 2014

La DGFIP est aujourd'hui dans la tourmente... Si la CGT a toujours été sans illusion au sujet de la démarche stratégique, la réalité que nous vivons déjà et la politique d'austérité renforcée qui se met en œuvre sont inquiétantes pour l'avenir de nos missions.

Nous subissons depuis des années les suppressions d'emplois à la DGFIP et la diminution de nos moyens. La CGT n'a cessé d'alerter sur les conséquences de cette politique.

Aujourd'hui, nous entrons dans une période intensive d'attaques toujours plus fortes contre notre direction.

En effet, la Direction générale abandonne toute ambition pour la DGFIP et en particulier celle qu'elle revendiquait à l'époque de la fusion : l'accueil du public en remettant en cause les plages d'ouvertures. Cela ne répondra pas aux attentes des contribuables, ni aux besoins des missions. Et surtout, elle nous expliquera sans doute dans quelques mois qu'il n'y a pas d'autre alternative que de fermer des structures.

Enfin, une nouvelle construction juridique vient d'être lancée par le gouvernement : les maisons de l'État...qui par le regroupement de missions de différents ministères, voire des collectivités locales, pourrait appuyer la mise en place de corps interministériels.

C'est aujourd'hui le sombre avenir de la DGFIP.

Les principales causes de cette situation sont les politiques d'austérité menées depuis plusieurs années.

Dernier symbole en date, le Pacte de responsabilité qui conduit ce gouvernement à diminuer toujours plus les dépenses publiques utiles au plus grand nombre à hauteur de 50 milliards, et à préserver celles qui ne bénéficient qu'à certaines catégories (30 milliards d'exonérations sociales et de crédits d'impôts pour les patrons). Il s'agit de plusieurs milliards d'euros de dépenses de fonctionnement en moins et autant de moyens dont seront privés les services publics pour réaliser leurs missions. La CGT exige son abandon.

La première conséquence de ces politiques d'austérité est que nous sommes en voie de disparition ! Encore 2000 suppressions d'emploi en 2015, auquel il faut rajouter les près de 3000 vacances d'emploi, soit autant de diminutions cachées...

Les autres conséquences: des conditions de travail toujours plus dégradées, des collègues en souffrance... C'est cela qu'apporteront ces nouvelles suppressions d'emplois.

La diminution des moyens matériels quant à elle conduira à des choix toujours plus difficiles en terme de fonctionnement. Qui peut aujourd'hui être serein lorsqu'à la mi-octobre beaucoup de nos directions n'ont plus de quoi fonctionner ?

D'ores et déjà, cela a des impacts en terme de carrières puisque les plans de promotions ont été largement rabaissés, ne permettant plus de reconnaître les qualifications de chacun.

Au niveau Fonction Publique, 4 organisations (CGT, Solidaires, FA-FP, FSU) ont donc fait le choix d'appeler à une journée de mobilisation le 18 novembre et pour la CGT Finances Publiques, cette mobilisation passe par une journée de grève !!

Concernant l'ordre du jour de la CAPL, la CGT revendique que le concours soit la voie de recrutement privilégiée car il constitue le seul rempart possible contre l'arbitraire.

Pour autant, la CGT Finances Publiques admet l'existence d'une autre voie de promotion considérant que pour de multiples raisons un certain nombre d'agents ne peut accéder à la promotion par le concours. Mais la CGT revendique la mise en place d'un réel examen professionnel en substitution à la Liste d'aptitude.

Prenant acte du cadre imposé par l'existence des LA, la CGT Finances Publiques agit pour assurer une équité dans le traitement des dossiers en obligeant à la transparence et combattre tout genre de clientélisme pratiqué.

Les représentants CGT refusent donc toute cogestion avec l'administration dans l'établissement de la liste d'aptitude.

En effet, de quel droit un élu du personnel pourrait-il porter un jugement de valeur sur ses collègues de travail ? Comment peut-on imaginer se transformer en évaluateur ?

A la CGT, nous ne pouvons certainement pas mettre le doigt dans cet engrenage, tout simplement par honnêteté. S'il y a 50, 100 ou 200 candidats, nous défendrons tous les dossiers puisque pour la CGT, tant que cette liste d'aptitude existera, nous considérerons que chaque candidat mérite le passage au corps supérieur.